European Trade Union Committee for Education

Education International - Europe | the trade union federation and social partner for education in Europe

Déclaration

Ukraine

Adoptée par le Comité du CSEE le 26 novembre 2025

Le gouvernement des États-Unis a présenté la semaine dernière un projet de plan de paix pour mettre fin à la guerre en Ukraine. Le gouvernement ukrainien n'a pas participé à l'élaboration de ce plan qui a été préparé conjointement par les États-Unis et la Russie. Les 28 points de ce plan de paix, très favorables à la Russie, comprennent notamment la cession de territoires ukrainiens, la limitation de l'armée ukrainienne et de son équipement, l'impossibilité pour l'Ukraine de choisir ses alliances et l'amnistie générale pour les actions et les crimes menés pendant la guerre. Le plan de paix doit tenir compte de la position de l'Ukraine et de l'Union européenne et prévoir le respect inconditionnel du droit international. Les discussions de Genève sont un premier pas vers davantage de multilatéralisme et un plan de paix plus équilibré mais de nombreux points restent à discuter pour atteindre une paix juste et durable.

Le soutien indéfectible à l'Ukraine, pays agressé, dans la guerre qui l'oppose à la Russie n'empêche pas de critiquer la politique de son gouvernement lorsqu'elle met en danger les droits de ses travailleuses et de ses travailleurs de l'éducation. Le CSEE s'oppose aux propositions du Comité parlementaire sur l'éducation, la science et l'innovation concernant le projet de loi sur le budget de l'État pour 2026.

Conformément aux résolutions du CSEE:

- « Résolution pour la paix en Ukraine » (2022)
- « Protéger et soutenir l'éducation en temps de guerre et de conflit armé » (2024)
- « Déclaration sur la paix » (2024)

En réponse à :

- L'appel à l'action urgente « Protéger les droits des enseignant·es en Ukraine » co-publié par l'Internationale de l'Éducation et le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) le 24 novembre 2025.

Le Comité du CSEE réaffirme:

- Son soutien à l'Ukraine, pays agressé, et condamne l'invasion de son territoire par la Fédération de Russie.

European Trade Union Committee for Education | John MacGabhann, President | Jelmer Evers, European Director
Blvd Bischoffsheim 15 – B-1000 Brussels | secretariat@etuce.org | www.etuce.org

- Son attachement à la paix et à la protection des enfants et des personnels d'éducation durant les conflits armés.
- Sa condamnation des déportations d'enfants ukrainien·nes.
- Sa mission de défendre les droits des travailleuses et des travailleurs de l'éducation partout en Europe.
- L'engagement sans faille des enseignant·es dans la défense de la démocratie et leur importance dans la construction future d'une paix juste et durable.

Le Comité du CSEE considère que:

- Qu'aucune paix juste et durable ne peut exister sans l'implication de l'ensemble des parties concernées dans l'ensemble du processus de paix.
- Le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États sont des éléments fondamentaux de la sécurité internationale. Toute modification de frontières par la force est illégale.
- Les responsables de crimes de guerre ne peuvent bénéficier d'amnistie. Ils doivent être jugés et condamnés par un tribunal compétent.
- Les droits des éducatrices et des éducateurs ne doivent en aucun cas être violés ou restreints, quelle que soit la situation politique et économique du pays ou en cas de loi martiale.
- Les propositions du Comité parlementaire sur l'éducation, la science et l'innovation concernant le projet de loi sur le budget de l'État pour 2026 sont une menace pour le statut de la profession enseignante et violent les normes internationales du travail.

Le Comité du CSEE appelle:

- A la fin des hostilités et à une paix juste et durable.
- Au retrait des troupes russes du territoire souverain de l'Ukraine.
- Au retour immédiat des enfants ukrainien·nes déporté·es.
- Au respect et protection des droits des enseignant·es. L'amélioration, et non la détérioration, de leurs conditions de travail est une condition essentielle pour garantir une éducation de qualité et la reprise économique du pays.
- Le Président du Parlement ukrainien a retirer les amendements qui menacent la profession enseignante.
- A mettre en œuvre les recommandations formulées par le Groupe de Haut Niveau des Nations Unies et le Consensus de Santiago. Recommandations relayées dans les campagnes Make Teaching Attractive du CSEE et Ensemble On fait École de l'IE pour améliorer le statut des enseignant·es.